

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 JUILLET 2021

DELIBERATION N°2021.00286

**SUBVENTION A L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET L'ANIMATION
DE LA CHARTREUSE DE SAINTE-CROIX-EN-JAREZ**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 02 juillet 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 56

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix : 62

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY,
M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, Mme Frédérique CHAVE,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI,
M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. Christophe FAVERJON,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON,
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT,
M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA,
M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE,
M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
Mme Siham LABICH donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET

RECU EN PREFECTURE

Le 21 juillet 2021

VIA DOTELEC - iXBus

03 02 042 24420770-20210705-02021002860

DATE D'ARCHIVAGE : 21 juillet 2021

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, M. Cyrille BONNEFOY,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, M. Jordan DA SILVA, M. David FARA,
M. Denis LAURENT, M. Gilles PERACHE

Secrétaire de Séance :

Mme Nora BERROUKECHE

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 JUILLET 2021

SUBVENTION A L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET L'ANIMATION DE LA CHARTREUSE DE SAINTE-CROIX-EN-JAREZ

Saint-Etienne Métropole a identifié le site de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez comme site touristique majeur. Il constitue un atout important du développement de l'attractivité de la Métropole. Cette reconnaissance a présidé de l'engagement constant de Saint-Etienne Métropole dans la gestion et la valorisation de la Chartreuse qui bénéficie également des labels « Plus beau village de France » et « Village de Caractère » en Loire.

Dans le cadre de l'animation de ce patrimoine et en complément de la programmation propre du site de la Chartreuse, la Métropole apporte chaque année son soutien à différents projets portés par l'Association pour la Sauvegarde et l'Animation de la Chartreuse qui œuvre pour la valorisation du site. Pour cette année, notre collectivité est sollicitée pour un soutien à un projet de sauvegarde du patrimoine mémoriel de Sainte-Croix-en-Jarez du 20^{ème} siècle.

Ce projet consiste à collecter la mémoire des habitants de la commune et en exploiter ensuite le contenu sur le plan artistique (expositions, livre, contes...) auprès des publics jeunes et adultes.

La collecte sera menée au travers d'interviews semi-directifs qui porteront notamment sur la vie du village et ses fêtes, l'école, la vie économique, la paroisse et ses fêtes, les grands événements et les personnages marquants.

Les interviews seront menées par les habitants du village et par un stagiaire étudiant en sociologie dont ce sera l'objet du stage. Il rédigera son mémoire qui servira de base à l'exploitation artistique.

Le budget recueilli sera affecté à l'indemnité du stagiaire et aux dépenses d'exploitation artistique.

Le budget prévisionnel de ce projet mémoriel porté par l'Association pour la Sauvegarde et l'Animation de la Chartreuse s'élève à 9 750 €. Au regard des enjeux de valorisation au niveau local mais également à l'échelle régionale, il est proposé d'apporter un soutien à cette initiative à hauteur de 2 000 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention de 2 000 € à l'Association pour la Sauvegarde et l'Animation de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'ensemble des pièces permettant le versement de cette subvention ;**
- **la dépense correspondante sera imputée à l'article 65748 du budget Tourisme de l'exercice 2021.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, sweeping flourish above it.

Gaël PERDRIAU